

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

DE - AIDE-SOIGNANT

GRETA des Hauts-de-Seine (92)

Lycée René Auffray, Clichy - Ouverture de la formation sous réserve de réception de l'autorisation d'accueil de la Région Ile de France

OBJECTIFS

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants. L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

CONTENU

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique, de 3 périodes de 5 semaines portant sur l'ensemble des blocs et une période de 7 semaines centrée sur le projet professionnel.

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale – 168h

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration – 294h

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants – 91h

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention – 35h

Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques – 105h

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) – 35h

Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI) – 7h

Travaux personnels guidés (TPG) – 35h

Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU niveau 2) incluse

TAUX DE RÉUSSITE

100%

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

De 1540 h, dont 770 h en entreprise

DATES

Date de début : 24 août 2026

Date de fin : 16 juillet 2027

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

1. Savoir lire, écrire et compter (niveau fin de 3ème)
2. Avoir un projet professionnel dans le secteur sanitaire et social
3. Capacité à accepter les contraintes de la formation : trajet, ponctualité et assiduité, organisation personnelle, travail à la maison, avoir réussi la sélection d'entrée (dossier et entretien).
4. Vaccinations obligatoires + hépatite B totalement à jour avant le démarrage de la formation
5. [Visite médicale obligatoire avant le démarrage de la formation](#)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
- Diplôme d'Etat d'Aide Soignant/e

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

L'activité d'aide-soignant peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne

Type d'emplois accessibles : Aide-soignant

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Session de recrutement du 23 mars au 19 juin 2026 : [Informations recrutement cliquez-ici](#)

1) Dossiers de candidatures à renseigner au plus tard le 10 juin 2026, en ligne :

Sur la plateforme MySelect

[Dossier DEAS cliquez ici](#)

[Si vous êtes Agent de Services Hospitaliers Qualifiés, dossier DEAS cliquez ici](#)

A retourner par mail le plus tôt possible

[Documents Greta à renseigner DEAS Clichy 2026](#)

Après cette date, aucune inscription ne pourra être retenue.

Tout dossier incomplet empêche l'accès aux oraux.

2) Oraux du 4 mai au 19 juin 2026

Résultats :

Publication le 24 juin 2026

Validation choix IFAS candidat jusqu'au 03 juillet 2026 maximum

Financements possibles

- Projet de Transition Professionnelle (PTP) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018> - <https://www.transitionspro-idf.fr/>
- Plan Développement des Compétences (PDC) <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11267>
- Compte Personnel de Formation (CPF) <https://travail-emploi.gouv.fr/le-compte-personnel-de-formation-cpf> - <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>
- Aides via France Travail (AIF ou abondement CPF) <https://www.francetravail.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/laide-individuelle-a-la-formatio.html>
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) <https://travail-emploi.gouv.fr/la-preparation-operationnelle-lemploi-poe>
- Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F13819>
- Autres aides (fonds d'aides, d'initiatives, communes, etc.)
- Financement individuel
- Subvention Région IDF pour les demandeurs d'emploi (nombre de places limitées)

Le GRETA vous accompagnera dans la constitution des dossiers.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- [informations-a-conserver-par-les-candidats-as.pdf](#)

COÛT

Tarif tout public pour un parcours type (durée variable selon positionnement) : 9 856€. Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi par la Région Île-de-France. Individuels : nous consulter. Prix en vigueur au 07/10/2025

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- Ent
- Pro
- Fra



DOMAINES PROFESSIONNELS

- Santé, social

CONTACT

Agence commerciale

Téléphone : 01 46 99 92 92

Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole Marie

contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.